



RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

0 ()			
parents et/ou représentant(e) de l'enfant			
		médecin de Protection maternelle et infantile.	
		Nous avons vérifié ce jour le contenu et la validité	de la trousse d'urgence qui se trouvera :
		- à l'école dans l'endroit suivant : - à la cantine dans l'endroit suivant : La date de péremption des médicaments suivants : étant du, les parents s'engagent à refaire faire une prescription par le médecin spécialiste et à ramener le même traitement avant la date d'expiration.	
maternelle et infantile.			
Les parents autorisent les personnels : enseig	gnant ou encadrant de l'école, et de restauration, à		
administrer les traitements prévus en cas d'urgenc	e dans le P.A.I.		
А	, le		
Signataires du contrat de reconduction :			
Les parents et/ou le représentant :	Le Directeur(trice) :		
L'enseignant :	Le Médecin de PMI :		
Le représentant de la municipalité :			
Lo roprocentant de la mamorpante.			